

De l'utilité d' O.I.C.O.

Adhérent(e) de l'Association O.I.C.O. par le passé....?

-Vous avez participé aux activités de l'association, il y a peut-être longtemps... ?

- pratiqué la voile ?
- construit ou participé à des sorties en kayak ?
- ou chanté avec le groupe de chants de marins ?

Et n'avez pas renouvelé votre adhésion, soit par oubli ou laissé-aller, soit que vous n'aviez pas le temps nécessaire ou n'en perceviez pas bien l'utilité...

Peut-être encore participez-vous régulièrement ou occasionnellement à des activités d'O.I.C.O. ... mais avez omis de reprendre votre adhésion...

Peut-être enfin êtes-vous propriétaire d'un bélouga en France, ou ailleurs et recevez régulièrement des e-mails ou des courriers de l'Association, mais Nantes est bien loin. Que peut apporter de plus l'Association O.I.C.O. ?

Nous allons tenter dans ce courrier d'éclaircir les choses .

1. Au plan local : les choses bougent !

Sur la région nantaise, l'Association développe les activités suivantes:

- La voile, plutôt côté "belle plaisance" (bélouga ou autres voiliers),
- le canotage : 1- voile-aviron (bateaux et gréements de caractère)
2- kayak : construction de kayaks en bois
navigation
- Le chant de marins (groupe vocal à 4 voix mixtes....)
- Un site internet....

La voile :

Depuis deux ans, nous menons des pourparlers avec la municipalité de SUCE-SUR-ERDRE : Résultat, depuis début septembre O.I.C.O. est Association sucéenne. Nous ne disposons pas de local, mais deux corps-morts nous sont attribués sur lesquels nous pouvons installer des bateaux "en étoile", en amont du pont (donc côté plaine de Mazerolles)

Capacité : environ 10 bateaux

Remarque : il y a lieu de prévoir les amarrages, gardes et défenses en quantité suffisante, ainsi qu'un moyen personnel de trajet côte->corps-mort et retour.

Conditions d'utilisation :

1. être membre de l'association (à jour de cotisation)
2. faire une demande écrite au Président d'O.I.C.O. (+ rens. : 02 40 59 45 49)
3. produire avec ce courrier une attestation d'assurance (qui sera remise au service du port)
4. au mouillage, arborer le fanion O.I.C.O. dans les haubans (moyen de contrôle pour le service portuaire) *

(*En tant que club affilié à l'UNAN, Les membres adhérents de O.I.C.O. peuvent bénéficier pour leur bateau du contrat d'assurance "privilège" de cette fédération, qui est particulièrement intéressant.)

Ces corps-morts sont déjà opérationnels. Contacter au besoin : Alain Dupont-Huin 06 88 32 69 73

Le canotage :

Voile-aviron : L'implantation à SUCE-SUR-ERDRE va permettre de développer l'activité voile-aviron, sur l'Erdre bien entendu, mais également sur d'autres plans d'eau de la région.

L'idée d'une sortie mensuelle est envisagée, selon un calendrier qui sera défini prochainement dont la première sortie sera la participation aux "réglages d'automne" les 8 et 9 novembre à Sucé-sur-Erdre. Contact pour cette activité : G Bleuzen 06 44 24 08 89 et 02 40 59 45 49

Kayak : Construction : Des sessions de construction sont organisées en fonction des demandes et des conditions météo . Faute d'atelier, elles se déroulent généralement chez les uns ou les autres. Contact : Alain Dupont-Huin : 06 88 32 69 73

Navigation : Le calendrier des sorties kayak est établi pour l'année 2014-2015 jusqu'en juillet. La prochaine sortie sera sur Sèvre et Maine, le 18/10/14 avec une dégustation-vente prévue au château du Coing à St Fiacre-sur-Maine. (participation : 8 € / pers.)

WE des 8 et 9 novembre 2014 : "Réglages d'automne" à Sucé. Navigation avec les Bélouguistes et participation du groupe de chant ...

Puis : **Samedi 13 décembre 2014 ***, **Samedi 31 janvier 2015***, **Samedi 28 février 2015***

WE des 21 et 22 mars 2015 : "Route des Rats Toqués" sur l'Erdre Sauvage. Hébergement à Candé.

Samedi 25 avril 2015*, **Samedi 30 mai 2015***, **Samedi 27 juin 2015***, (* : programme annoncé en général un mois avant la sortie)

Semaine du 20 au 25 juillet 2015 : Sortie d'été.

***Précision importante :** la Cotisation O.I.C.O. comprend une assurance " individuelle accident" couvrant les activités organisées par l'association, il est donc important d'adhérer pour bénéficier de cette couverture.*

Pour participer et être intégré à la liste de diffusion, contacter : Patrick JORAND 02 40 65 59 24

Le chant de marins :

O.I.C.O. chante des chants de marins français "à la manière" des anglo-saxons, c'est à dire à quatre voix, ce qui pour les "puristes" peut paraître incongru, les chants de marins français étant traditionnellement des chants à répéter à l'unisson...

Mais le plaisir est toujours là et le groupe s'appuie sur un répertoire d'environ soixante chants harmonisés par B. Gilet qui l'a initié à cette pratique.

Pour mémoire : le groupe, créé en 1990 par B.GILET et quelques pionniers s'est produit sur scène à BREST 92, puis à BREST 96 sous la direction de JC LEYZOUR. D. BOTTON a ensuite dirigé le groupe jusqu'en 2000. A partir de cette période, le groupe se retrouvait un WE par an à la Ferme des TIGNONS à BOUIN en Vendée , sous la direction de B. GILET à nouveau, pour travailler 4 ou 5 chants nouveaux. En 2005 et 2011 ces WE ont été remplacés par une semaine "Ski et chants marins " dans un Gîte familial à Valmorel ...

Aujourd'hui, le groupe travaille en autonomie grâce à un logiciel facile à utiliser et se réunit un mardi sur deux dans une salle mise à notre disposition par la Mairie de SUCE-SUR-ERDRE au nouveau centre Aviron-canoë-Kayak de La Papinière, et donnera un concert pour le Téléthon de SUCE-SUR-ERDRE le samedi 6 décembre prochain.

Le WE annuel en Vendée perdure : il se déroulera cette année les 11 et 12 avril 2015 à l'endroit habituel.

Le chant de marins vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre, mais nous souhaitons accueillir en priorité des voix d' homme, basse ou baryton de préférence.

2. Au plan national et international : LE BELOUGA

Historique :

Depuis les années 80, l'AIB (Association internationale des bélougas) ne donnait plus trace d'activité ni d'existence. Dès 1986, Alain Dupont-Huin, propriétaire d'un bélouga depuis 1984, a donc petit à petit cherché à rassembler et recenser les unités qu'il rencontrait. Ayant passé une annonce dans le "Chasse-marée" expliquant sa démarche (restauration de bateaux bois grâce à des matériaux modernes comme l'époxy), les contacts pris à ce moment là aboutirent à créer O.I.C.O. qui , lentement, fédéra la série et, plus généralement les bateaux dessinés par Eugène CORNU Aujourd'hui 170 unités sont recensées sur la France, la Suisse, La Belgique, Le Royaume-Uni, La République Tchèque, La Hongrie, mais on peut probablement estimer à environ 300 ou 350 le nombre de bélouga existant sur le millier construit à l'origine.

Le but : des flottilles régionales

Aujourd'hui des flottes sont capables de se constituer et de s'organiser localement :

C'est déjà le cas aujourd'hui :

- en région nantaise : autour d'O.I.C.O. Contact : A. Dupont-Huin 06 88 32 69 73
- dans le Morbihan : groupe organisé autour de Lorient. Contact D. Lancry 06 75 79 35 77
- En Savoie et région alpine, depuis déjà quelques années. Contact J.P. Amy 06 84 87 78 93

Ce devrait l'être

- dans la région Aquitaine, (Bordeaux, Arcachon), il y a un réel potentiel...
- en région parisienne aussi notamment autour de Meulan
- Et dans d'autres régions certainement...

O.I.C.O. pour faire quoi au plan national ?

Réponse : Pour fédérer les différentes flottes.

O.I.C.O. est aujourd'hui, grâce à son site et à son travail depuis maintenant plus de 20 ans la "référence" pour tout ce qui a trait au Bélouga. Des événements récents comme les 70 ans à l'occasion des RENDEZ-VOUS DE L'ERDRE à Nantes en août dernier, ou l'article de Daniel Gilles paru dans le "Chasse-Marée" au printemps dernier ne font que renforcer cette certitude.

Le travail effectué par David LANCERY en 2014 marque de façon incontestable notre volonté de continuer,

Mais

- le rôle d'O.I.C.O. n'est pas d'organiser les manifestations de bélouga dans toute la France, cela est la prérogative de chaque flotte, mais de coordonner les initiatives au besoin : ainsi nous relancerons en 2015 la Bélouga's cup, dont les règles vous seront communiquées prochainement.
- le rôle d'O.I.C.O. est de fédérer les différentes flottes pour que la série soit visible et représentative.
- le rôle d'O.I.C.O. est, en adhérant à l'UNAN, de pouvoir vous proposer un contrat d'assurance compétitif pour votre bateau, et de vous tenir informés des évolutions tant réglementaires que législatives en matière de navigation.
- O.I.C.O. permet de valoriser nos petites embarcations et de les rendre visibles !
- Et, point capital, O.I.C.O. est surtout un outil de rencontre, d'échange et de convivialité

Le site internet : l'outil de communication indispensable tant en local qu'au plan national et international

Depuis plus de dix ans, O.I.C.O. a développé un site internet sous forme d'un forum accessible à tous, traitant de tous les sujets concernant ses activités.

Adresse : <http://oico.free.fr> ou taper sur google : "oico" ou "belouga-oico"

Cet outil permet tout aussi bien :

- de connaître l'heure de rendez-vous de telle sortie kayak
- d'aller chercher l'heure de marée ou la météo ou de la prochaine répétition de chants...
- de poser une question technique quelconque ...
- de consulter le carnet de voyage de tel ou tel parti naviguer aux îles Lofoten...
- d'acheter le dernier polo sorti pour les "70 ans du bélouga" (au passage il en reste quelques uns , tailles M, L et XL : 25 € pièce, 06 88 32 69 73)
- de repérer le dernier bélouga mis en vente par son propriétaire....
- de correspondre avec le propriétaire hongrois d'un bélouga en cours de restauration
- Et plus encore...

Vous le savez :

le poids d'une Association se mesure au nombre de ses membres cotisants

**Si vous estimez que le travail réalisé
doit être poursuivi**

**adhérez à l'association
O.I.C.O.**

OUVREZ LE FICHER JOINT

et envoyez votre cotisation à l'ordre d'O.I.C.O.

Adressée au Trésorier de l'Association :

Jean-Marc BASCANS

10 rue Prétoira

44300 NANTES

et, (ou)

**participez à la prochaine Assemblée Générale
le samedi 17 janvier 2015**

pour laquelle vous recevrez prochainement une invitation

